

Malgré un solde migratoire négatif, le Cher continue d'attirer des jeunes cadres et des retraités

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 78 • Juillet 2021



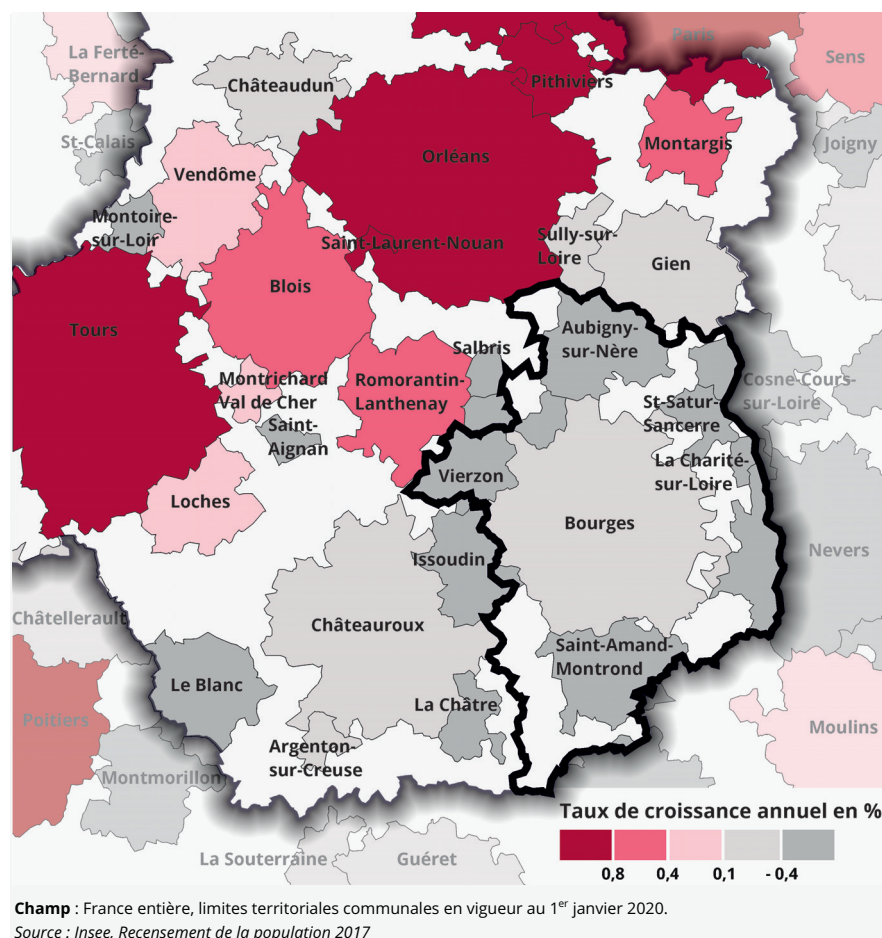
La population du Cher diminue depuis les années 1990. En 2017, le solde naturel et le solde migratoire sont désormais négatifs et orientent à la baisse la population du département. Pour autant, les flux migratoires – entrants comme sortants – y sont importants et supérieurs à la moyenne régionale et nationale. Le solde migratoire s'avère positif pour certaines classes d'âges et catégories sociales de la population. Le Cher est notamment attractif pour les cadres de moins de 30 ans venant de la région parisienne et pour les retraités, qui constituent le principal apport de nouveaux arrivants, en dépit de nombreux départs chez les jeunes étudiants qui poursuivent leur cursus en dehors du département.

Outre la région Centre-Val de Loire, dont il fait partie, le Cher forme avec l'Allier, la Creuse, l'Indre, la Nièvre et la Saône-et-Loire le Centre France [► Pour en savoir plus](#). Le département présente – tout comme ses voisins – des caractéristiques rurales marquées et des signes de difficultés démographiques et économiques. Il perd de plus en plus d'habitants et sa population vieillit, les jeunes étant plus nombreux à partir qu'à venir y résider. Toutefois la faible densité du département, 42 habitants par km², constitue aussi un atout pour les ménages en quête d'un meilleur cadre de vie. Avec 102 000 habitants, Bourges est l'agglomération la plus importante du Centre France et demeure ainsi un pôle d'attractivité important de cet espace.

En dépit d'un solde négatif, les flux migratoires sont particulièrement importants dans le Cher

Depuis 1990, la population du Cher diminue. En 2017, le département compte 304 250 habitants soit près de 18 000 de moins qu'en 1990. Ce déclin démographique ancien marque durablement le territoire. Le nombre d'habitants du Cher d'aujourd'hui correspond ainsi à celui de 1968. Sur la période la plus récente, de 2012 à 2017, le taux de variation annuelle moyen de la population est négatif (-0,5 %). Le solde naturel [► définitions](#) comme le solde migratoire [► définitions](#) sont déficitaires – avec des taux de variation de respectivement -0,2 % et -0,3 %. Sur la même période, le taux de variation du solde migratoire du Centre-Val de Loire se révèle nul mais celui de son solde naturel reste positif (+0,1 %).

► 1. Taux de croissance annuel de la population entre 2007 et 2017 par aires d'attraction des villes



Cette étude a été réalisée en partenariat avec :

En lien avec sa diminution, la population du Cher vieillit et le département, avec un âge médian de 47 ans contre 43 ans en moyenne en Centre-Val de Loire, fait partie des plus âgés de France métropolitaine. Pour autant, le Cher a déjà effectué aujourd'hui en partie sa transition démographique et vieillit ainsi moins rapidement que la plupart des départements français.

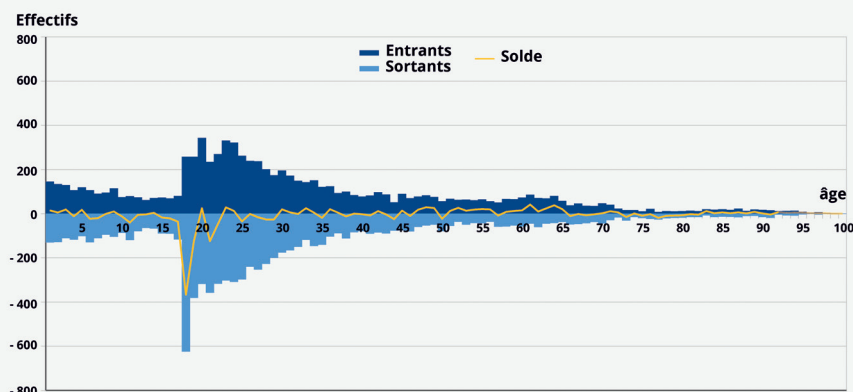
Un solde migratoire négatif chez les jeunes, moins déficitaire après 30 ans

Le vieillissement de la population du Cher est accentué par un solde migratoire particulièrement négatif chez les 18-20 ans ► **figure 2**. À cet âge où l'on réalise ses études, les départs sont importants. Le solde migratoire du département remonte pour les jeunes âgés de 20 ans – un âge qui correspond souvent à l'obtention d'un diplôme de cycle court d'étude – et peu avant 25 ans dans le cas de ceux qui ont poursuivi des études plus longues. Comme dans la plupart des départements de France métropolitaine, le bilan des migrations s'équilibre après la période des études et c'est entre 20 et 30 ans que les flux migratoires sont les plus importants, aussi bien pour les entrants que pour les sortants du territoire.

Les étudiants du Cher s'installent à Bourges ou vont dans les départements voisins

Bourges demeure à l'échelle régionale une importante destination étudiante, la troisième après Tours et Orléans. La majorité des étudiants post-Bac résidant dans le Cher poursuivent ainsi leurs études dans le département et résident principalement dans l'aire d'attraction de Bourges ► **figure 3**. Elle attire 65,7 % des bacheliers et une part similaire (64 %) des diplômés de l'enseignement supérieur qui résident dans le Cher. La préfecture du département dispose d'un campus universitaire pouvant accueillir près d'un millier d'étudiants dans divers cycles de formation de niveau licence (Bac+3). Vierzon et Saint-Amand-Montrond sont les

► 2. Solde migratoire par âge

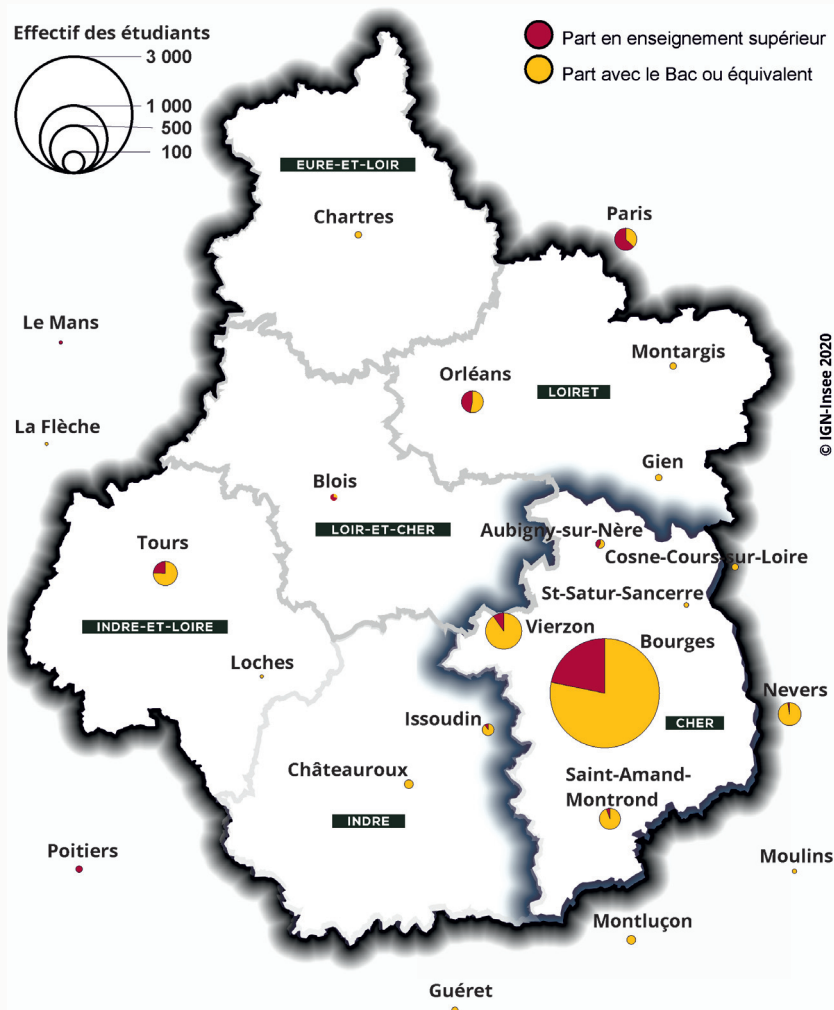


Source : Insee, Recensement de la population 2017 exploitation principale

deux autres principaux centres d'enseignement du département, leurs aires d'attraction accueillent respectivement 7,3 % et 2,5 % de la population étudiante titulaire d'un Bac ou plus. Pour autant, l'offre de formation de niveau supérieur se révèle moins importante dans le département et l'offre universitaire demeure plus faible que dans le département voisin du Loiret. Ainsi, le solde migratoire

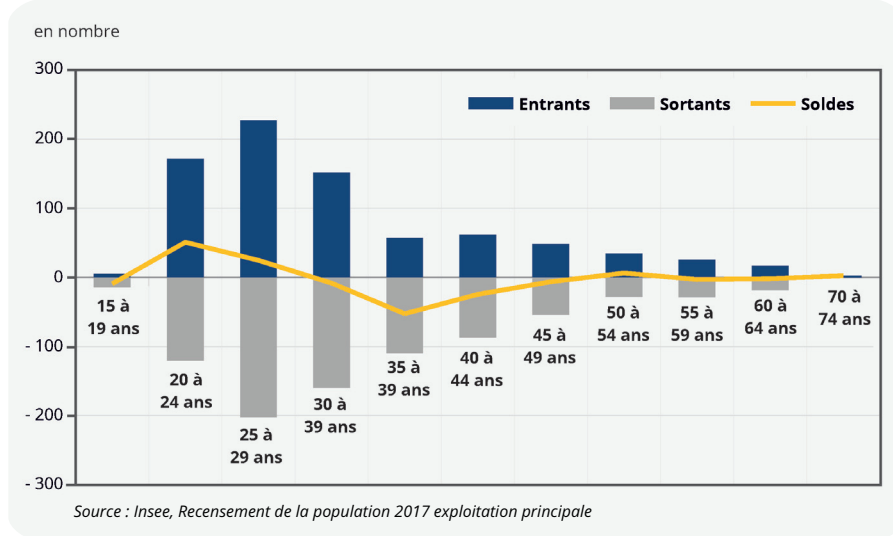
du Cher est le plus déficitaire chez les étudiants (- 440). Sur les 15 080 élèves et étudiants de plus de 15 ans qui y résident en 2017, 1 550 sont scolarisés dans un autre département, soit 10,2 % de l'effectif total. Sur les 4 040 titulaires du Bac, 22 % étudient en dehors de leur département de résidence et ce taux atteint 28 % pour ceux qui suivent un enseignement de niveau Bac+2 ou plus.

► 3. Principaux lieux d'étude des étudiants de 18 ans ou plus ayant le Bac résidant dans le Cher par aires d'attraction des villes



Champ : France entière, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.
Source : Insee, Recensement de la population 2017 exploitation complémentaire

► 4. Solde migratoire par tranche âge des cadres et professions intellectuelles supérieures



Tours arrive en tête des destinations pour les étudiants venant du Cher (13,4 %), suivi de Nevers (12,5 %), Paris (11,4 %), Orléans (11,2 %) et Clermont-Ferrand (7,2 %). Ces cinq pôles universitaires regroupent plus de la moitié de ces étudiants. Pour ceux qui poursuivent dans l'enseignement supérieur, Paris et Orléans sont les principales destinations.

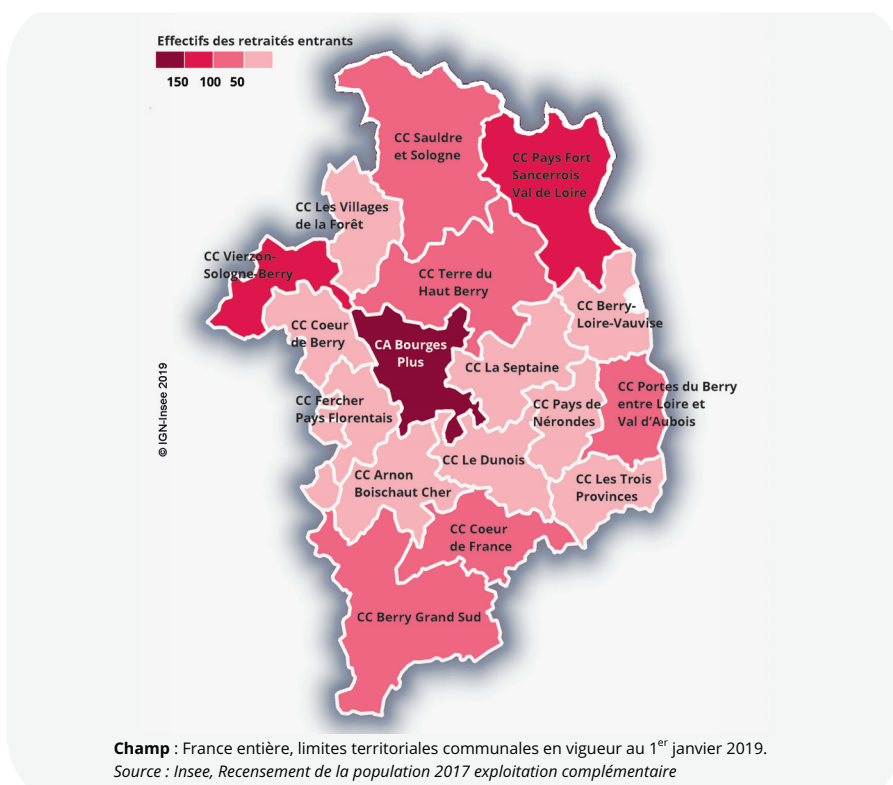
De jeunes cadres s'installent dans le Cher, principalement en provenance de l'Île-de-France

Parmi les actifs occupés ► **définitions** résidant dans le Cher, seul le solde de ceux qui ont une profession intermédiaire est positif en 2017 (+ 92). Ce sont essentiellement des personnes occupant des positions professionnelles entre celles des cadres et celles des agents d'exécution (ouvriers ou

employés), mais aussi des professions en situation d'intermédiation avec le public (enseignement, santé et travail social). Il y a en revanche plus de départs que d'arrivées dans le département chez les employés (- 180). Les flux pour les ouvriers (- 60), les cadres et professions intellectuelles supérieures (- 20) sont équilibrés, comme ceux des agriculteurs, des artisans, des commerçants et des chefs d'entreprise.

Le taux de migrations résidentielles – hors étudiants – est particulièrement élevé chez les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Ainsi, le Cher attire les cadres, mais ces derniers se montrent aussi nombreux à quitter le département. Parmi eux, l'écart entre arrivées et sorties varie en fonction de l'âge ► **figure 4** : le département attire les jeunes (âgés de 20 à 29 ans), en particulier ceux de moins de 25 ans.

► 5. EPCI de résidence des retraités arrivants dans le Cher



Le secteur public, la Défense et la Culture attirent de nouveaux arrivants dans le Cher

Quel que soit leur âge, ces cadres viennent principalement de l'Île-de-France (23,5 %) ou des autres départements du Centre-Val de Loire (17 %). Plus d'un tiers des nouveaux arrivants (41,5 %) travaillent dans le secteur public où le solde migratoire est positif pour l'ensemble des professions (cadres, professeurs et professions scientifiques). Il apparaît en revanche négatif pour les professions supérieures du secteur privé (professions libérales, cadres administratifs, commerciaux ou techniques d'entreprise) à l'exception notable des professionnels de l'information et des arts. L'importance de l'activité générée par le festival de musique du printemps de Bourges peut contribuer à expliquer cette exception.

Le secteur de la défense et de l'armement est le véritable moteur de l'attrait des cadres pour le Cher, que ce soit dans le secteur public comme dans le secteur privé. Il est à l'origine de près d'un quart des arrivées. Outre la base aérienne d'Avord, à proximité de Bourges, l'Armée dispose de deux écoles, celle du matériel et celle du train et de la logistique opérationnelle, qui accueillent chaque année de nouvelles promotions de jeunes officiers. À cela, il faut ajouter la présence d'acteurs importants de l'industrie de la défense avec le groupe MBDA (fabricant de missile), 2^e employeur du département et pilier de l'activité économique du Cher, et Nexter (armement terrestre) qui emploie de nombreux ingénieurs.

Les deux tiers des cadres s'installent dans la communauté d'agglomération de Bourges Plus, à peine un sur dix dans l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI, ► **définitions**) de Vierzon-Sologne-Berry, et moins de 5 % dans l'EPCI du Pays Fort Sancerrois Val de Loire où se situe notamment la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire. Ces nouveaux habitants du Cher, plus qualifiés, sont aussi plus souvent sans enfant que les autres catégories d'actifs (42,7 %, contre 32,8 % pour la moyenne des actifs).

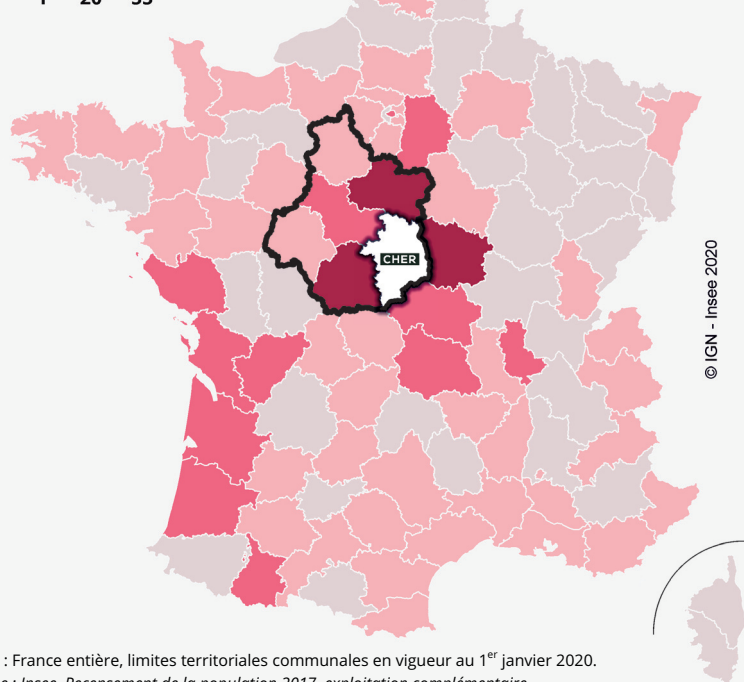
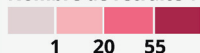
Moins concentrés sur la communauté d'agglomération de Bourges Plus (46,5 % contre 64,1 % pour les cadres), les nouveaux habitants exerçant des professions intermédiaires s'installent plus souvent dans le Pays Fort Sancerrois (10,9 % contre 4,4 %) ou dans l'EPCI de Vierzon-Sologne-Berry (8,2 % et 9 % pour les cadres). Ils ont aussi plus souvent une famille au moment de s'installer dans le département (65 %).

Des retraités en provenance de l'Île-de-France

En 2017, les retraités constituent la catégorie sociale où le solde migratoire est le plus excédentaire (+ 110) dans le Cher, ce qui accentue encore le vieillissement de la population. Pour un tiers ce sont d'anciens ouvriers (29,5 %) et un autre tiers d'anciens employés (33,7 %), parts supérieures à la moyenne nationale. Les anciens cadres sont moins souvent présents parmi les retraités qui font le choix de s'installer dans le Cher.

► 6. Départements de destination des retraités quittant le Cher

Nombre de retraité venant du Cher



© IGN - Insee 2020

Note : France entière, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Source : Insee, Recensement de la population 2017, exploitation complémentaire

Définitions

Solde naturel : Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Les personnes venant ou partant à l'étranger ne sont pas pris en compte dans ces mouvements migratoires. Les personnes qui ont quitté la zone pour aller habiter à l'étranger ne sont pas recensées et ne peuvent donc pas être comptabilisées dans les départs. Par contre, il est possible de comptabiliser les personnes venant de l'étranger et s'installant dans le Cher (680 personnes). Afin de garder un périmètre homogène et pouvoir comparer des flux entrants et sortants identiques, les personnes quittant le Cher pour l'étranger ou venant de l'étranger pour s'y installer ne sont pas pris en compte. L'origine migratoire n'est pas liée à la nationalité.

Aire d'attraction des villes : L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est composée d'un pôle, constitué à partir de critères de population et d'emploi, et d'une couronne regroupant les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction. Par exemple, l'aire de Paris comprend non seulement un pôle principal centré sur la commune de Paris, mais aussi quatre pôles secondaires (Creil, Mantes-la-Jolie, Meaux et Melun). Cette approche fonctionnelle de la ville permet d'étudier les disparités territoriales selon deux dimensions : la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie. Les aires d'attraction des villes sont des entités économiques cohérentes : une politique publique ciblée sur un pôle pourra avoir des conséquences sur l'ensemble de son aire d'attraction.

Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Actifs occupés : La population active occupée (ou population active ayant un emploi) comprend, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes : exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Un tiers des retraités qui emménagent dans le Cher vient d'Île-de-France, alors que 7,4 % font le choix inverse. La région parisienne contribue ainsi pour une large part à la situation excédentaire du Cher. Le reste de la région Centre-Val de Loire, malgré sa proximité géographique, est la seconde région de provenance de ces arrivants (22,5 %), mais les échanges sont beaucoup plus équilibrés : l'écart entre arrivants et partants n'est que de + 3,6 points contre + 27,7 points pour l'Île-de-France.

Ces retraités, nouveaux résidents, s'installent dans des EPCI plutôt urbains ► **figure 5**. Ils sont ainsi plus nombreux à privilégier la proximité des villes de Bourges et de Vierzon et leur offre de services. Le nord du département attire aussi, notamment le Pays Fort Sancerrois Val de Loire. Le sud du département, moins urbanisé, accueille cependant aussi un nombre important de retraités nouveaux arrivants.

Les retraités qui quittent le Cher vont dans des départements voisins

Parmi les retraités qui quittent le Cher, une très forte proportion sont d'anciens cadres et professions intermédiaires (41,8 %) alors qu'ils ne représentent que 22,7 % de l'ensemble des retraités. Conjugés à l'arrivée de retraités plus souvent ouvriers ou employés, ces départs contribuent ainsi à diminuer le niveau de vie moyen des retraités du Cher. Ils quittent le Cher pour aller principalement dans des départements limitrophes ou la région parisienne ► **figure 6**. Près d'un tiers (30,1 %) s'installe dans l'Allier, la Creuse, l'Indre, le Loir-et-Cher, le Loiret ou la Nièvre et 7 % dans la région parisienne. À l'exception du Var, le bord de mer attire peu les retraités berrichons. ●

Erwan Porte (Insee)

► Pour en savoir plus

- Recensement de la population : 2 572 853 habitants en Centre-Val de Loire en 2018, Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 72, décembre 2020.
- En Centre-Val de Loire, 90 % de la population vit dans une des 40 aires d'attraction des villes, Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 69, décembre 2020.
- La centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire emploie 880 salariés et fait vivre 6 000 personnes. Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 63, novembre 2020.
- Mobilités et précarité dans le périmètre de Bourges, Insee Centre Info n° 199, juin 2014.
- Centre France : des difficultés et des atouts propres aux territoires essentiellement ruraux, Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 5, décembre 2018.



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

